

Bulletin météorologique.

Washington, 3 mars — Indications pour la Louisiane et le Mississippi. — Beau temps; vent du nord.

M. de Bülow et la question de Crète.

Le discours du nouveau secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de l'Allemagne, M. de Bülow, mérite qu'on y revienne, et pour l'effet qu'il produit et pour les indications qu'il renferme. Il faut constater d'abord la faveur sans précédent avec laquelle l'Allemagne l'opinion allemande, sans distinction de parti. Nous devons: favoriser sans précédent aucun, et nous ne faisons pas l'exception même pour les plus célèbres déclarations de M. de Bülow. Le grand maître de la politique impériale tenait en respect par le souvenir de ses éclatants succès; M. de Bülow, descendant à parler affaires étrangères au Reichstag, seul un flicher ou un Bebel hasardait une critique, un point d'interrogation; personne n'osait même écho au "républicain démodé" ou à l'ennemi de l'empire. Mais ce silence, pour admettre qu'il fut, n'exaltait pas, semblait-il, une sorte de crainte secrète. On redoutait les artifices de ce puissant magicien. On admirait un jeu trop fort pour être compris, mais Reichstag et peuple se demandaient in petto quelles dernières conséquences amèneraient un jour ce grand jeu. La célèbre franchise bismarckienne ne les rassurait pas entièrement; son amour supérieur ne parvenait pas à réjouir sans arrière-pensée. Avec M. de Bülow l'impression est tout autre. Chose singulière, l'apparition au Parlement la même doctrine politique; il la présente, de plus, avec ce ton dégagé, pittoresque, plaisant de la manière bismarckienne un peu rajouinée, non seulement il gagne la confiance, mais une sorte d'adhésion joyeuse, et qui n'a rien de passif, vient au devant de lui. Chambre, presse, public lui font fête.

LE SERMENT ANGLAIS.

Il se pourrait que la justice anglaise fût prochainement amenée à changer la forme de prestation du serment. On sait que, jusqu'ici, le témoin appelé à déposer était tenu, après avoir prononcé la formule du serment, de baisser un exemplaire de la Bible. Cet usage avait déjà soulevé quelques protestations, celle, par exemple, d'un médecin qui, l'an dernier, déclara ne pouvoir, sans péril pour sa santé, toucher de ses lèvres un livre où tant de bouches s'étaient déjà posées. Comme on le menaçait d'une amende s'il s'obstinait à refuser le serment, le prudent docteur demanda, tout au moins, l'autorisation de désinfecter la Bible. La Cour, après en avoir délibéré, fut d'avis qu'aucun texte de loi ne s'opposait à ce qu'on rendit le serment antiseptique; en suite de quoi le témoin rassuré aperçut d'acidité phénique le livre saint, y déposa le baiser rituel et commença sa déposition. Ce premier incident avait eu pour effet de provoquer la création d'une Ligue destinée à obtenir du Parlement la réforme du serment judiciaire. Un fait nouveau semble devoir servir la cause qu'elle défend. Un policeman comparait devant la Cour de police de Wareham. Deux heures après, se plaignant d'intolérables douleurs de gorge et bientôt succombant. Les médecins, chargés d'examiner le cadavre, constatèrent une inflammation purulente des muqueuses et, se rappelant que le policeman avait prêté serment avant de déposer, demandèrent qu'on saisisse, à la Cour de justice, l'exemplaire de la Bible destiné aux témoins. Il fut trouvé dans un état repoussant de malpropreté. Cet incident a produit une vive émotion et des meetings de protestation contre le serment judiciaire sont déjà annoncés dans tout le Royaume-Uni.

Vis rouillées

Quand les vis sont en place depuis un certain temps, soit dans du bois, soit même dans un métal, il est très fréquent de les voir se rouiller et ne plus pouvoir, dès lors, se desserrer. Pour arriver à les desserrer, il suffit d'appliquer sur leur tête une baguette de fer rouge et de donner tout de suite après un fort coup de tournevis; la chaleur fait dilater les vis et craquer par suite l'enduit de la rouille.

Mort de Mme Vve Paul Emile Théard.

Nous sentons la plume nous échapper des doigts, si poignamment l'émotion que nous étions en annonçant la mort de cette vieille amie que nous aimions à l'égal d'une parente, Mme Vve Paul Emile Théard.

C'est toujours avec un serrement de cœur que nous accueillons la nouvelle d'une mort, car si ce n'est pas nous qui sommes atteints dans une affection chère, c'est quelqu'autre; et rien n'est plus humain, plus chrétien que de sympathiser avec ceux qui pleurent, qui souffrent. En présence de ce cercueil où est couchée la sainte femme, ce ne sont pas des paroles de consolation que nous voulons envoyer à la famille affligée, écrasée; nous croyons plus sèant d'offrir à sa douleur l'hommage de notre profond respect. Cette mort nous a l'autant surpris que rien ne la faisait prévoir. Mme Théard, depuis bien des années déjà, vivait retirée du monde, goûtant voluptueusement toutes les joies de la famille, les plus pures, les plus saines qui soient. Quand nous ne sommes plus, notre ombre a des autels, a dit Lamartine: en une de ces heures de mélancolie. L'excellente mère aux vertus de laquelle nous rendons ce trop incomplet tribut, n'a pas eu à attendre son heure dernière pour avoir le sien. Depuis qu'elle avait dit adieu à ce monde qui l'avait tant félicité, tant choyée, elle vivait heureuse, dans le calme, la sérénité, entourée d'enfants aimés, d'une sœur dévouée, réfugiés dans ce sanctuaire de la famille qui fait oublier bien des tristesses. Mme Théard conserva toujours toutes ses tendresses pour les siens; son foyer lui valait sans cesse des apaisements et des jouissances. A certaines époques de l'année, où le monde fait entendre ses gémissements d'argent, cette jeune fille s'ébattait à ses côtés, — fils, filles, — faisait son orgueil, son bonheur. Au lendemain de chaque fête mondaine, de deux échos lui arrivaient: celle fois, ses filles, cette autre fois, ses fils y avaient obtenu des succès qui la remuèrent et lui donnaient des visions de cet autrefois où elle-même avait brillé. (Quelle sera la séparation de ces enfants d'avec leur mère, car jamais l'amour maternel et l'amour filial ne trouveront de plus justes expressions, de plus parfaites incarnations que dans cette laborieuse famille où l'union régna toujours. La défunte avait aussi le culte des vieilles amitiés. Elle n'était jamais plus heureuse que quand elle se livrait à une causerie intime, comme dans une circonstance récente où elle priait une voisine, une contemporaine, de venir lui tenir compagnie, alors que les jeunes de la maison s'amusaient au dehors; chaque âge a ses plaisirs. Quelles aimables heures n'ont-elles pas dû passer! ces deux bonnes vieilles amies. Avec quelle charme n'ont-elles pas dû évoquer les souvenirs d'autant; faire remonter des figures effacées, disparues; revivre une vie ensolèille pour toutes deux, qui ne laissent pas alors entrevoir les deuils et les ruines de l'avenir. Loin d'elles, à ce moment-là, les hémisphères du tombeau, car chautait encore en elles la mélodie de l'espérance; elles avaient, pour ainsi parler, installé leur pensée dans une douce barque qu'elles laissaient glisser sur l'Océan des rêveries. Si les années avaient quelque peu affaibli le corps chez Mme Théard, le cœur était resté jeune. La bonne Providence lui avait épargné ces infirmités inhérentes à la vieillesse; aussi est-elle arrivée jusqu'au bout de son étape ici-bas sans luttés, sans combats, sans subir les perpétuelles d'aucun sabbat de la douleur. La pieuse créature qui jamais ne quittait sa demeure que pour répondre à l'appel du clocher, s'en

Mais en admettant que Zola réussisse à sauver un homme considéré par beaucoup comme un traître, il n'aura pas sauvé tous les traîtres, et en admettant qu'à lui seul il réussisse à perdre encore plus un innocent, il n'aura pas perdu tous les innocents, puisqu'il s'agit ici d'un cas concret et spécial.

MADAGASCAR.

D'un correspondant de Tananarive: Depuis quelque temps, depuis la levée de l'état de siège principalement, les magistrats de Tananarive par au courant de la situation générale à Madagascar et trop exclusivement confinés dans leurs Codes ont pris une attitude qui, si elle devait se prolonger, serait de nature à compromettre les résultats politiques acquis au prix de tant d'efforts depuis quinze mois. Voici, d'ailleurs, ce dont il s'agit: Toute la réglementation administrative établie depuis la conquête repose sur ce principe, admis à l'origine de toutes nos colonies, que l'annexion ne saurait avoir pour effet d'assimiler d'emblée les indigènes aux Français d'origine et de leur conférer les mêmes droits qu'à nos compatriotes. En termes juridiques, cela veut dire que les indigènes continuent, même après l'annexion, à être régis par leur ancien Statut personnel et qu'ils ne peuvent être admis au Statut personnel des Français que sur une autorisation collective ou partielle du pouvoir souverain. Or, les magistrats de Tananarive ont, dans un jugement récent, professé une doctrine absolument opposée et qui tend à rien moins qu'à proclamer l'égalité juridique des Malgaches et des Français. Au point de vue purement philosophique, il est possible qu'il soit équitable dans un avenir plus ou moins lointain de pousser l'assimilation jusque-là. Mais, étant donné que nous sortons à peine d'une période d'insurrection, étant donné les sacrifices que nous avons dû consentir pour rétablir l'ordre, étant donné aussi l'orgueil naturel de certains membres de l'ancienne aristocratie malgache qui, malgré tout, supportent impatiemment le nouvel état de choses, il serait absolument dangereux qu'une pareille thèse pût prévaloir, au moins actuellement. Il importe donc que le gouvernement seul, représenté à Madagascar par le chef de la colonie, ait qualité pour accorder aux indigènes, à titre exceptionnel et en considération des services qu'ils auront pu rendre, le Statut personnel français. Toute autre solution compromettrait gravement nos intérêts à Madagascar et annulerait d'un trait de plume l'organisation administrative établie depuis un an pour affermir l'influence nationale dans notre nouvelle colonie. C'est ainsi qu'il suffirait aux Malgaches d'une simple déclaration pour se soustraire, avec l'appui du tribunal français, aux arrêtés concernant la réglementation du travail, la justice indigène, l'enseignement obligatoire, etc., etc. Dans ces conditions, il faudrait renoncer à tout espoir de coloniser la grande île et à faire profiter nos compatriotes des immenses ressources qu'elle présente.

THEATRES.

Théâtre St-Charles. Excellente représentation, hier soir: belle chambre. La comédie ou drame, comme on verra, car il y a dans la pièce autant de scènes comiques que de scènes dramatiques, a fait beaucoup d'effet: elle amuse et elle émeut tout à la fois. C'est là le secret de son succès. Ce soir, et demain, en matière, les hauts et les bas de la vie — Ups and Downs of Life.

Grand Opera House

Les Frawley achèvent brillamment leur seconde semaine. En attendant l'apparition de Miss Mather qui doit nous donner une des pièces les plus délicieuses de Shakespeare, "Cymbeline" et une des moins connues: celle où la métamorphose en scène (cette production a fait un grand effet dans le Nord, et

MORALITÉ PUBLIQUE.

La section parisienne de la Ligue française de la moralité publique s'est réunie, récemment, en assemblée générale, pour entendre le rapport sur l'exercice écoulé, et une conférence de M. Louis Comte sur les dangers moraux et sociaux de la littérature licencieuse. Sous l'impression de cette très éloquentة conférence et d'allocutions, dans le même sens, de MM. d'Estournelles, député, président de la séance, et Béranger, sénateur, présent à la réunion, celle-ci, très nombreuse, a voté, à l'unanimité, un ordre du jour demandant à la Chambre des députés le vote, aussi prochain que possible, de la loi sur les outrages aux bonnes mœurs, et au gouvernement l'application exacte de cette loi une fois votée. Voici le texte de cette résolution:

MORALITÉ PUBLIQUE.

La section parisienne de la Ligue française de la moralité publique, réunie en assemblée annuelle le 19 février 1898, décide, à l'unanimité de ses membres, d'adresser au ministre de la justice et à la Chambre des députés l'appel suivant: "Monsieur le garde des sceaux, Messieurs les députés. "La Chambre est saisie depuis l'année dernière d'un projet de loi voté par le Sénat en vue d'empêcher l'envoi de plus en plus fréquent de prospectus obscènes dans les familles et à l'adresse des sociétés juvéniles, des élèves des écoles, etc. "Ce projet de loi, renvoyé à une commission spéciale, a été l'objet d'un rapport favorable qui a été imprimé et distribué depuis plusieurs mois. "Le gouvernement ne demande pas à la Chambre d'insister pas à son ordre du jour la discussion de ce rapport, en sorte que la loi mentionnée ne pas être votée avant la fin très prochaine de la législature. "A la faveur de ces atténuations, l'industrie des plus actives; en ce qui concerne de l'imprimerie et de l'image, elle multiplie ses efforts pour vendre ses produits à bas prix, les rend accessibles aux pauvres mêmes et aux enfants, surtout aux enfants, elle s'organise, pour atteindre, même à présent, la jeunesse ouvrière, plus intéressante et plus exposée que les autres, puis qu'elle est presque sans défense, elle pénètre impunément dans les écoles, dans les ateliers; elle institue systématiquement en France la propagande de la débauche, l'enseignement de la corruption pour un soi; préconise l'avortement, la dépopulation, etc., dans des prospectus coulés par millions à la poste qui les distribue fidèlement à domicile. "Cette propagande soulève le cœur de tous les Français qui aiment leur pays; mais il y a quelque chose de plus révoltant que cette propagande: c'est l'indifférence des pouvoirs publics qui la tolèrent. "C'est pourquoi l'Assemblée invite M. d'Estournelles, rapporteur du projet de loi dont la discussion est ajournée, à déposer la présente protestation au ministère de la justice ou sur le bureau de la Chambre des députés. "M. Bédou, en me quittant, m'a ouvert au cœur une paie ingénuissable. "J'en meurs! "Adieu, cher père, pardonnez-moi d'avoir trôné votre existence tout d'honneur et venez quelquefois murmurer sur ma tombe des paroles que mon âme entendra et qui rendront mon dernier sommeil plus paisible et plus doux. "Votre fille, "THERÈSE."

ZOLA JUGÉ PAR CASTELAR

Voici en quels termes le tribunal espagnol Emilio Castelar juge le rôle de M. Zola dans l'affaire Dreyfus au cours d'un article qu'il publie dans la "Nouvelle Revue internationale" une réputation très discutée, mais possédant d'une grande célébrité, rendu fameux par ses ouvrages naturalistes, Emilio Zola, s'est ingéré dans l'affaire et a accusé sa plume, comme une épée, pour défendre le malheureux accusé abandonné de Dieu et des hommes dans la terrible île du Diable, parvint à ces condamnés du moyen âge pour lesquels on inventait tous les genres de tortures et dont on convertissait la vie en enfer sans redemption et sans espérance. Ennemis de la métaphysique en philosophie, ennemi de l'idéalisme en littérature, cherchant toujours le particulier, l'individuel et le fait, Zola ne s'est pas levé pour des causes universelles et primordiales comme ont coutume de le faire les grands penseurs; il s'est laissé éblouir par un cas concret, exceptionnel, à part, d'où il peut résulter un profit pour une personne, mais qui sera sans effet, transcendant pour l'humanité en général. On a-t-il pu à comparer le cas de Zola défendant Dreyfus au cas de Voltaire défendant Calas. On a dit plus encore: on a dit qu'un tel exemple et qu'un tel souvenir l'avaient tenté et poussé à prendre parti dans un conflit dont la solution peut lui valloir comme à Voltaire, de son vivant, une apothéose à rendre jalouses les idoles antiques. Mais Voltaire défendant Calas, défendait une cause intéressant tout le genre humain, la cause de la liberté de la pensée.

Académie de Musique.

Cette charmante pastorale, que l'on appelle "Shore Acres", attire toujours le public à l'Académie de Musique. Elle est, en effet, remarquablement interprétée par M. James A. Herne, qui joue le principal rôle et est l'auteur de la pièce. Il est, d'ailleurs, très bien entouré d'une troupe qu'il a su former lui-même et qui lui est d'un grand secours.

Académie de Musique.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nous ne nous en occupons pas. Les personnes qui veulent s'abonner doivent s'adresser aux marchands.

Académie de Musique.

Washington, 3 mars — De nombreuses accusations étaient portées contre Demas en général, mais celle qui semble avoir le plus influencé la commission sénatoriale est une accusation établissant que pendant qu'il remplissait les fonctions de sénateur de l'état il était au service de la loterie de Louisiane et recevait, en cette qualité, \$250 par mois.

Incendie.

Manokato, Minnesota, 3 mars — La bâtisse de la Young Men's Investment Company a brûlé aujourd'hui. La perte est de \$50,000 et l'assurance de \$30,000. Vingt-cinq personnes dormaient dans cette bâtisse. Plusieurs se sont échappées avec difficulté.

Incendie.

Les farouches plaies et ulcères indiquent un sang vicié. La Salsaparille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

res et des points lumineux sous les rayons sans chaleur d'un pâle soleil d'octobre, et deux heures sonnèrent à la grande horloge des communs. C'était l'instant où Pierre de Kerdaniel entra chez la grande modiste de la rue de la Paix, qui lui avait expédié une dépêche à Bussey, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il le mauvais sort était conjuré.

Thérèse se trouvait sous le coup de la scène qui s'était passée deux jours plus tôt devant sa fille aînée, entre elle et Jean Redon, et de la terrible révélation que le misérable Huchard venait de lui faire. C'en était trop pour sa raison, affaiblie et troublée par tant de cause de deuil. Après avoir longtemps tourné autour de cette chambre immense et examiné les belles choses dont elle était remplie sans pouvoir s'en détacher, comme de vieux amis qu'on va quitter et qu'on ne reverra plus, elle s'assit devant son secrétaire et, une feuille de papier blanc étendue devant elle, le front sur sa main gauche, elle écrivit enfin: "Monsieur, "J'ai eu de graves torts envers vous et je vous en demande pardon. "Au moment de quitter la vie, accablée par des chagrins sans nom, je n'ai pas d'orgueil et je m'aspire qu'à la paix profonde que je n'espère plus retrouver en ce monde. "Vous vous êtes cruellement

exécuté son sinistre projet. Que le marquis de Bordes fut arrivé à temps à la rue de la Paix où il eût appris la nouvelle qui devait le combler de joie, qu'il eût expédié une dépêche à Bussey, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il le mauvais sort était conjuré. Thérèse se trouvait sous le coup de la scène qui s'était passée deux jours plus tôt devant sa fille aînée, entre elle et Jean Redon, et de la terrible révélation que le misérable Huchard venait de lui faire. C'en était trop pour sa raison, affaiblie et troublée par tant de cause de deuil. Après avoir longtemps tourné autour de cette chambre immense et examiné les belles choses dont elle était remplie sans pouvoir s'en détacher, comme de vieux amis qu'on va quitter et qu'on ne reverra plus, elle s'assit devant son secrétaire et, une feuille de papier blanc étendue devant elle, le front sur sa main gauche, elle écrivit enfin: "Monsieur, "J'ai eu de graves torts envers vous et je vous en demande pardon. "Au moment de quitter la vie, accablée par des chagrins sans nom, je n'ai pas d'orgueil et je m'aspire qu'à la paix profonde que je n'espère plus retrouver en ce monde. "Vous vous êtes cruellement

venge d'une faute dont vous avez peut-être aussi cruellement souffert. "Je vous pardonne, de mon côté, le mal que vous m'avez fait et je désire que le temps apaise vos justes ressentiments et vous donne le repos que mon cœur de mère a tant désiré sans l'obtenir. "Adieu. "THERÈSE."

Elle plia cette lettre et y mit l'adresse: "M. Jean Redon, à la Sauvage." Elle n'avait écrit que ce qu'elle pensait en réalité. Il ne lui restait même plus assez d'énergie pour la haine. Elle se sentait défaillante, abattue par une puissance qu'elle ne pouvait combattre. "Une idée lui était venue peu à peu depuis quelques semaines et elle s'y abandonnait sans résistance, comme les épaves, entraînés dans le courant d'un fleuve, vont se perdre à la mer. Et personne ne s'occupait d'elle. Personne ne venait à son secours. Elle n'avait plus qu'un ami, Raymond de Bordes et, absorbé presque autant qu'elle, affaibli par un chagrin continu, par le deuil que lui causait la perte de sa fille, la mortelle inquiétude où le jetait son ignorance du sort auquel elle était vouée, le marquis était sans courage lui-même

et renouait à consoler une douleur qu'il sentait inconsolable, comme la sienne. Thérèse commença une seconde lettre presque aussitôt après avoir achevé la première. Elle était adressée au capitaine Tounelier. "Cher père, "Je vais vous causer un grand chagrin. "Je voudrais résister à l'effroyable tentation qui me pousse à l'abîme. "Je suis brisée et n'ai plus qu'une volonté, ne plus souffrir et dormir! "C'est le sommeil que je vais chercher et l'oubli. "Je vais aussi retrouver avec joie le seul ami qui ait eu pour moi un amour profond, doux et dévoué, le seul que j'aie véritablement aimé moi-même et que je ne cesse de pleurer depuis qu'un terrible accident nous a séparés. "Cher père, j'ai été bien coupable, mais pourquoi m'avez-vous condamnée? "Le cruel châtiment qui m'a été infligé n'aurait-il pas dû vous rendre pour moi plus indulgent et plus doux? "Pourquoi m'avez-vous abandonnée? "En ce moment, que n'êtes-vous là pour me soutenir et me défendre contre moi-même! "J'ai reçu le dernier coup. "Raymonde est morte, c'est ce que je me tue!

"Je viens de l'apprendre, et c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. "Adieu, cher père, je vous ai toujours bien aimé, tout en maintenant le préjugé qui nous séparait et que je comprenais trop! "Vous me saluez respectueusement puisque j'étais riche, et vous rongiez de mon bonheur parce que vous le jugez inmérité. "Triste félicité qui pleurait ses enfants nuit et jour, comme la Rachel antique, et qui ne refoulait ses larmes que par l'orgueil lorsqu'elle se trouvait au milieu d'un monde qui l'enviait parce qu'il ne savait pas!... "M. Bedon, en me quittant, m'a ouvert au cœur une paie ingénuissable. "J'en meurs! "Adieu, cher père, pardonnez-moi d'avoir trôné votre existence tout d'honneur et venez quelquefois murmurer sur ma tombe des paroles que mon âme entendra et qui rendront mon dernier sommeil plus paisible et plus doux. "Votre fille, "THERÈSE."

Même en écrivant à Jean Redon et à son père, c'était à peine à eux qu'elle pensait. Il y avait au-dessus d'eux, flottant dans la chambre, aveuglant pour ainsi dire les yeux de la malheureuse, une image dont elle ne pouvait se détacher. C'était celle de la seule fille qui lui res-

semblait à elle, que sa pensée était remplie. C'était à elle qu'elle songeait à cet instant suprême. C'était à elle qu'elle voulait en mourant donner un témoignage d'amour infini. Mourir n'était-ce pas lui prouver qu'elle ne pouvait vivre sans elle? Elle se réjouissait à la pensée qu'elle allait lui dire, dans cet entretien suprême, tout ce qu'elle avait sur le cœur, lui expliquer le mal dont elle souffrait et produire sur son esprit une impression ineffaçable. Jusqu'à la mort! Elle avait aimé ses enfants jusqu'à la mort. Elle se répétait ces mots avec une folie de joie, avec une ivresse de sa souffrance et dans ces mots, dans cette musique des paroles qu'elle se murmurait à elle-même, elle puisait la force surnaturelle dont elle avait besoin pour affronter ce passage si difficile à franchir dans la force de l'âge, pour un être doué de tous les dons qui font aimer la vie, la force, la santé, la charme, la beauté et la richesse. Elle se disait, les yeux animés d'une ardeur de sacrifice: "J'ai trente-huit ans, je suis belle, je suis riche à millions, je m'appelle la comtesse de Bussey et je vais mourir pour elles! Elle écrivit: "Ma chère Jeanne,

"Nous sommes séparées! Tu faisais ma joie lorsque, toute petite, je te pressais dans mes bras et que je prenais soin de ta toilette. "Ten souviens-tu? "Moi, je ne l'ai pas oublié! Je vivrais des siècles que je m'en souviendrais comme aujourd'hui. "L'amour d'une mère pour ses enfants est le plus puissant des amours! "Pauvre Jeanne! "Tu le sauras un jour lorsque, mère à ton tour, tu presseras sur ton sein ces petits êtres faibles et charmants qu'on aime de toutes les forces de son âme quand on les a et qu'on pleure avec des larmes de sang le jour où on les a perdus! "Ton père le savait bien, lui! "Je l'ai trompé. "Il te l'a dit! "C'est une triste vérité. J'ai failli! Je l'ai odieusement offensé. "Sa vengeance a été féroce. "Je ne m'excuse pas! Je ne récrimine pas, ma bien-aimée! "A continuer.

Mrs Winslow's Soothing Syrup. Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TAKING WITH PERFECT SUCCESS IT SOOTHES THE CHILD, SOFTENS THE GUMS, ALLAYS ALL PAIN, CURES WHOOPING COUGH, and is the best remedy for DIARRHEA. Sold by Druggists everywhere. Be sure and ask for Mrs. Winslow's Soothing Syrup, and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.